



[Ouest-France](#) / [Bretagne](#) / [Guingamp](#) / [Plésidy](#) / [Archives du lundi 07-02-2011](#)

Mickaël Perennes : une passion des chiens et de la chasse - Plésidy

lundi 07 février 2011

Trois questions à...

Mickaël Pérennes, passionné de la chasse à courre.

Le Rallye Armor a été créé en 1966. Depuis, il est devenu la passion de la famille Pérennez de Plésidy. Le plaisir de la chasse au grand gibier coule dans les veines de toute la tribu, du plus jeunes au moins jeune, et des hommes comme des femmes.



Comment est née cette passion pour la chasse à courre ?

J'ai baigné dans cette ambiance depuis mon enfance. Mon père m'a donné cette culture que je transmets aujourd'hui à mon fils. Nous sommes des passionnés de génération en génération. La chasse se pratique en famille. Tout le monde y participe. Tout le monde monte à cheval.

Quelle est la particularité de la chasse à courre ?

La chasse à courre est accessible à tous, avec une seule contrainte, le respect de la charte de la vénerie. Souvent la chasse est considérée comme un milieu d'hommes. Ici, ce n'est pas le cas. Nous avons beaucoup de femmes et d'enfants qui participent aux sorties. Les motivations peuvent être diverses. La chasse à courre n'est pas réservée à une élite, je n'ai rien d'un aristocrate. Je me moque de connaître la réussite de la chasse, seul m'importe le comportement des chiens. Nous avons aussi un rôle dans la gestion de l'espèce. Nous prélevons les mâchoires et les mandibules pour avoir des indications sur l'état sanitaire de l'animal et sur son âge. Ceci nous permet de reconstituer des pyramides des âges et de déterminer s'il est plutôt favorable de chasser un animal jeune ou plus vieux pour réguler l'espèce.

Comment sont formés les équipages ?

Une centaine de chasseurs sont rassemblés avec leurs chiens. La chasse se déroule aussi avec les suiveurs qui sont aussi nombreux que les chasseurs. Ils participent à la journée, soit à pied, soit à VTT ou à cheval. Un équipage n'aurait aucune réussite si ses chiens n'étaient pas créancés, c'est-à-dire habitués à chasser exclusivement sur un animal donné (cerf, daim, chevreuil, sanglier, renard, lièvre ou lapin), ou s'ils chassaient plusieurs animaux au cours d'une même chasse et encore moins s'ils ne chassaient pas en meute.

Cette soumission aux ordres des chiens résulte autant de leurs origines que du dressage effectué par l'homme, quotidiennement au chenil, et régulièrement à la chasse.